



# CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE) ÉPREUVE EP3 : Exercer son activité en accueil individuel



Vous êtes garde d'enfant à domicile  
auprès d'enfant(s) de moins de 3 ans



Au moment de votre inscription,  
vous **POUVEZ CHOISIR** soit :

## **CAS N°1** « AVEC PROJET D'ACCUEIL RÉEL » :

Vous présentez à l'oral un projet d'accueil  
(= livret d'accueil) basé sur votre  
expérience professionnelle de garde  
d'enfants à domicile (5 pages maximum).

LIVRET  
D'ACCUEIL

## **CAS N°2** « SANS PROJET D'ACCUEIL RÉEL » :

Vous préparez pendant 1 h 30 un projet d'accueil  
basé sur plusieurs documents qui vous sont  
remis le jour de l'épreuve et que vous présenterez  
ensuite à l'oral (25 min).



**VOTRE CHOIX EST DÉFINITIF**

**POUR TOUTES LES  
AUTRES SITUATIONS**



Vous **DEVEZ CHOISIR**  
« SANS PROJET D'ACCUEIL RÉEL »

Vous préparez pendant 1 h 30  
un projet d'accueil basé sur  
plusieurs documents qui vous  
sont remis le jour de l'épreuve et  
que vous présenterez ensuite  
à l'oral (25 min).